REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATIONS

La certification s'adresse aux professionnels exerçant dans le secteur de la petite enfance, du paramédical et du social (éducateurs/trices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, psychomotricien/nes, puériculteur/trices, T.E.S.F ...).

Suite à la parution du rapport des 1000 premiers jours établi par le ministère de la santé et de la prévention, appuyé par Santé Publique France, la certification valide les compétences en matière de conception et d'animation d'ateliers de soutien à la parentalité en fonction des réelles problématiques des parties de prenantes de la famille en cohérence avec les problèmes exprimés dans cette étude.

Modalités de vérification du prérequis : Les prérequis des candidats seront vérifiés via le dossier de candidature à compléter ainsi qu'un entretien de positionnement avec le responsable pédagogique de la certification.

Candidat en situation de handicap: Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Concevoir et animer des ateliers de soutien à la parentalité		
C1. Analyser les problématiques rencontrées par les différentes parties prenantes autour de la petite enfance (utilisation des réseaux sociaux/des écrans, sociabilisation des enfants, en prenant en compte les contextes sociaux et familiaux ayant un impact sur les situations vécues (modèles de référence, valeurs,	E1. Type d'évaluation : Mise en situation portant sur la conception d'un atelier de soutien à la parentalité. Réalisations demandées au candidat :	Cr1.1. Le candidat identifie correctement l'ensemble des informations lui permettant de cadrer la conception de l'atelier de soutien à la parentalité : • Problématiques rencontrées par les parents : Pleurs de l'enfant, difficultés face aux émotions de l'enfant, place du co-parent • Types d'établissement demandeur :

préjugés ...) afin de les intégrer dans le projet de soutien à la parentalité.

Il est remis au candidat un cahier des charges fictif présentant les demandes d'un commanditaire en termes d'ateliers de soutien à la parentalité ainsi que les caractéristiques spécifiques des participants.

Il est notamment demandé au candidat :

- D'élaborer le scénario de son action de soutien,
- De définir les objectifs, les outils et les méthodes pédagogiques et les types de supports à mettre en œuvre,
- De présenter, à l'oral face au jury d'évaluation, son scénario et les choix méthodologiques associés.
- De concevoir un questionnaire permettant d'évaluer l'atelier de soutien à la parentalité,

Puis, il est remis au candidat des informations sur des ateliers de soutien à la parentalité ainsi que différentes évaluations.

C2. Cadrer les ateliers de soutien à la parentalité en rapprochant l'ensemble des problématiques identifiées aux objectifs d'améliorations visés tout en mettant en exergue les points sensibles à devoir gérer (blocages, idées reçues, peurs ...) afin d'obtenir un atelier utile à l'apprentissage.

Il lui est demandé d'élaborer un plan d'action de suivi de la qualité puis d'analyser les réponses et d'en ressortir des points d'améliorations.

Conditions de réalisation :

Evaluation individuelle réalisée chez le certificateur.

- Centre sociaux, Foyer mère-enfant, pouponnière, maison de la parentalité, PMI, particulier ...
- Caractéristiques du lieu d'intervention : analyse du matériel disponible, de l'espace prévu (taille / adéquation avec l'accueil du parent et de son l'enfant selon son âge)
- Caractéristiques des familles et de l'enfant :
 Age et compétence physique et émotionnel de l'enfant.
- **Cr1.2.** Les objectifs pédagogiques définis par le candidat sont pertinents au regard des caractéristiques des participants (besoins, attendus, niveau de connaissance, comportement de l'enfant ...).
- **Cr1.3.** Le candidat choisit les outils pédagogiques en fonction des besoins de la partie prenante (structure, famille, enfant).
- **Cr1.4.** Le candidat veille à respecter les rythmes de l'enfant, ses compétences physiques, émotionnels, affectifs.
- **Cr1.5.** Le candidat choisit les supports pédagogiques relatifs à l'action de soutien à la parentalité animée.
- **Cr2.** Le candidat propose un scénario de l'action de soutien à la parentalité clair et créatif. Les outils et méthodes pédagogiques associés sont pertinents au regard des objectifs fixés et aux attentes des parties prenantes de l'enfant.

C3. Elaborer des programmes structurés en lien avec le soutien à la parentalité à partir de divers scénarii pédagogiques séquencés et en s'appuyant sur des outils d'apprentissage adaptés aux attentes et caractéristiques des participants (profil, âge, appétences, sensibilités ...) afin de les mobiliser en fonction des besoins.

<u>E2. Type d'évaluation :</u> Mise en situation devant le jury portant sur l'animation d'un atelier de soutien à la parentalité avec soutenance orale.

Réalisations demandées au candidat :

Le candidat prépare en amont son intervention (mise en place de la salle et de ressources nécessaires, élaboration de questionnaire de suivi, trames d'entretiens avec les participants...) puis anime son atelier de soutien à la parentalité face au jury selon un cahier des charges préalablement remis.

Lors de l'oral, le candidat est challengé par le jury sur les différentes techniques d'animation choisies ainsi que sur les éventuelles situations difficiles à gérer.

De plus, le candidat devra expliquer à l'oral la manière de suivre les parents à la suite de l'animation en vue d'assurer l'ancrage des concepts transmis et ainsi les placer dans une réelle dynamique de progrès.

Conditions de réalisation :

Evaluation individuelle réalisée chez le certificateur.

Cr3. Le programme pédagogique élaboré correspond aux attentes d'une action de soutien à la parentalité efficace et garante d'un accompagnement utile. Il comprend notamment :

- Les objectifs d'apprentissage
- Les compétences et connaissances visées
- Le public (compétences du bébé, nb de parent)
- Les outils pédagogiques associés et adaptés (âge de l'enfant et ses compétences physiques et émotionnelles
- Les supports pédagogiques adaptés à la structure, à la famille
- La durée et horaires de l'action en adéquation avec les rythmes biologiques de l'enfant
- Lieu de l'action
- Type de structure / établissement
- **Cr4.1.** Le candidat identifie correctement les différentes ressources nécessaires à l'animation de son atelier de soutien à la parentalité.
- **Cr4.2.** Le candidat choisit les supports et outils pédagogiques selon l'âge/les compétences de l'enfant en adéquation avec les grandes phases de son développement.
- **Cr4.3.** Le candidat dispose la salle de façon à promouvoir la convivialité et les échanges et assurer un niveau de confort satisfaisant :

C4. Réunir et vérifier les conditions de réalisation des ateliers de soutien à la parentalité, en mobilisant l'ensemble des ressources matérielles, humaines, organisationnelles, et temporelles nécessaires et en s'assurant de la prise en compte des personnes en situation de handicap, afin d'en assurer une réalisation

optimale garante de résultat factuels.

	- Le candidat s'assure du positionnement du parent afin de faciliter les échanges physiques avec l'enfant, favoriser le regard/odeur/toucher avec son enfant. Permettre au parent un relâchement total du corps afin d'éviter toute tension (physique ou émotionnelle). - Le candidat prévoit le matériel pour chacun des parents afin d'individualiser l'espace et l'action. - Le candidat vérifie le matériel choisi selon les phases du développement de l'enfant, - Le candidat désencombre l'espace afin de de ne pas surstimuler l'enfant, - Le candidat vérifie le niveau de confort du lieu : augmentation de la température de l'espace si besoin Cr4.4. Les outils mis en place sont adaptés aux personnes en situation de handicap : - Le candidat propose du distanciel si besoin, - Le candidat propose des outils comme le Robobraille qui traduit les documents en braille, Les ressources proposées sont adaptées aux personnes en situation de handicap. - FIFHFP (secteur fonctionnaire) en tant que financeur des actions de formation des handicapés, et des outils associés - AGIFIPH (domaine du secteur privé) en tant que financeur des actions de formation des handicapés et des outils associés.
C5. Transmettre les techniques de nouages (ventral, côté, dos, allaitement) en lien avec le portage physiologique en écharpe (jersey ou coton lycra, tisée en sergé-croisé, asiatique, mexicain, a boucle, africains, laotien) en présentant également les adaptations à mettre en place en fonction des familles et des besoins	Cr5.1. Les explications pédagogiques du candidat permettent d'identifier les différentes techniques de nouage à mettre en œuvre en fonction du style de portage souhaité.

de l'enfant et d'assurer en bonne sécurité physique dans les portages physiologiques afin de répondre aux besoins de l'enfant et permettre aux parents de créer le lien d'attachement. A noter : Le parent est la seule personne à être en contact avec l'enfant.

C6. Transmettre aux participants de l'atelier les savoirs et techniques manuelles de massage bien-être et non-thérapeutique du bébé ainsi que les bienfaits associés (libération et stimulation des tensions des membres, libération des émotions, apaisement, éveil des sens ...) en explicitant les modifications à mettre en œuvre en fonction de l'âge des compétences physiques de l'enfant afin de créer ou renforcer le lien parentenfant. A noter : Le parent est la seule personne à être en contact avec l'enfant.

- **Cr5.2**. L'ensemble des techniques de nouage demandés par le jury sont correctement démontrées par le candidat, la sécurité est assurée.
- **Cr5.3.** Le candidat présente les techniques d'utilisations, de nouages et caractéristiques du portage physiologique et les adaptes en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille.
- **Cr5.4.** Le candidat énumère les avantages et inconvénients de chaque portage physiologique et est capable d'accompagner, d'orienter les familles sur le choix d'un portage physiologique selon les besoins du bébé et de sa famille.
- **Cr5.5.** Le candidat maîtrise la position physiologique dans le portage selon le l'âge de l'enfant et ses compétences physiques et est capable de la transmettre aux familles. Il adapte le portage au développement de l'enfant qui grandit afin de pouvoir répondre aux besoins de l'enfant et de sa famille.
- **Cr6.1.** Les explications pédagogiques du candidat permettent aux parents d'assimiler les différentes techniques manuelles de massage bien être et non thérapeutique à mettre en œuvre auprès du bébé en fonction de son âge et des bienfaits souhaités.
- **Cr6.2.** Le candidat démontre les différents mouvements associés aux bienfaits souhaités sur un poupon pédagogique :
 - pour libérer les tensions des membres supérieurs et inférieurs du bébé, il utilise les techniques du massage bien-être et non thérapeutique,

C7. Transmettre aux participants de l'atelier les savoirs et les techniques posturales de motricité libre (baby yoga) ainsi que les bienfaits associés (la libération des émotions du bébé, accompagnement de ses compétences physiques, favoriser l'enroulement corps du bébé, développement de la coordination du bébé, favorisation de l'intégration de l'axe corporel ...) afin de permettre aux parents d'accompagner les compétences physiques affectifs, émotionnels du

- enveloppant et contenant avec la caractéristique du mouvement descendant vers le bas du corps,
- pour stimuler les membres supérieurs et inférieurs du bébé, il utilise les techniques plus dynamiques avec la caractéristique du mouvement remontant vers le haut du corps,
- afin de favoriser l'intégration des différents réflexes primitifs du bébé (grasping plantaire, palmaire, moro, RTAC, RTSC, spinal de galant, succion ...), il utilise les manœuvres visant à stimuler les extrémités (mains, pieds), des manœuvres de coordination, et de stimulation autour de la bouche, et du dos,
- pour libérer les émotions du bébé en utilisant des mouvements d'ouverture vers l'extérieur depuis l'axe corporel,
- pour apaiser les désordres digestifs de bébé en utilisant des manœuvres stimulant le ventre dans le sens des aiguilles d'une montre,
- pour apaiser et détendre le bébé en utilisant des techniques d'enveloppement, de contenance par le corps, des mouvements avec des rythmes lents,
- pour éveiller les sens du bébé selon son âge en utilisant des outils de liaison (type plume, coton ...),
- **Cr7.1.** Les explications pédagogiques du candidat permettent aux parents d'assimiler les différentes techniques posturales de motricité libre à mettre en œuvre auprès du bébé en fonction de ses compétences physiques et des bienfaits souhaités.
- **Cr7.2.** En fonction de chaque situation présentée par le jury (libération des émotions, enroulement du haut du corps, coordination, apaisement ...) le candidat présente des postures sur un poupon pédagogique :

bébé. A noter : Le parent est la seule personne à être	
en contact avec l'enfant.	 Favorisant l'ouverture du corps de l'axe corporel vers l'extérieur. Favorisant le mouvement d'enroulement vers l'axe corporel des membres supérieurs. Favorisant le mouvement d'enroulement vers l'axe corporel des membres inférieurs. Favorisant le mouvement de coordination du haut du corps ou du bas du corps (gauche/droite), les mouvements croisés sur l'axe du corps. Favorisant le mouvement latéral du haut du corps ou du bas du corps et du même côté. Favorisant la conscience de l'axe corporel, les mouvements seront ramenés vers le centre du corps. Favorisant les mouvements de bercements, de recentrage sur l'axe et d'enroulement. Favorisant le mouvement vers l'extérieur du corps par rapport à l'axe corporel et favorisant les mouvements corporels. Cr7.3. Le candidat présente les variantes de certains mouvements de motricité libre (baby yoga) afin de les adapter à l'âge du bébé et appréhension des familles.
C8. Transmettre aux participants les techniques manuelles de détente et relaxation du pied et du corps du bébé selon ses compétences physiques en s'appuyant sur ses connaissances différents protocoles de prévention selon les besoins des familles autour de thématiques définies (troubles du sommeil, apaisement	Cr8.1. Les explications pédagogiques du candidat permettent aux parents d'assimiler les différentes techniques manuelles de détente et relaxation du piec et du corps à mettre en œuvre auprès du bébé en fonction de ses compétences physiques et des bienfaits souhaités
des pleurs, libération des émotions, apaisement des douleurs dentaires, angoisse et stress) afin de rendre les parents autonomes dans le soulagement de leur	Cr8.2. Le candidat démontre correctement de l'utilisation des techniques manuelles de détente et relaxation corporelle et du pied sur un poupon

C9. Faire acquérir aux participants les techniques manuelles d'automassage permettant notamment de libérer les tensions des membres supérieurs et inférieurs de l'enfant, de stimuler les membres supérieurs et inférieurs de l'enfant et d'apaiser l'enfant, afin de développer une estime de soi, confiance en soi, pouvoir gérer les périodes de stress, développer la concentration et l'attention, la coordination et le recentrage.

bébé. A noter : Le parent est la seule personne à être

en contact avec l'enfant.

pédagogique, qu'il adapte selon les compétences physiques du bébé.

Cr8.3. Le candidat explique et maîtrise les différents protocoles de prévention selon les besoins des familles autour de thématiques définies : troubles du sommeil, apaisement des pleurs, libération des émotions, apaisements des douleurs dentaires, angoisse et stress.

Cr9.1. Les explications pédagogiques du candidat permettent aux parents d'assimiler les différentes techniques manuelles d'automassage à mettre en œuvre en fonction de son développement moteur et des bienfaits souhaités.

Cr9.2. Le candidat maîtrise des techniques manuelles d'automassage :

- pour libérer les tensions des membres supérieurs et inférieurs de l'enfant, il utilise les techniques d'automassage enveloppant et contenant avec la caractéristique du mouvement descendant vers le bas du corps.
- afin de stimuler les membres supérieurs et inférieurs de l'enfant, il utilise les techniques d'auto-massage plus dynamique avec la caractéristique du mouvement remontant vers le haut du corps
- afin de libérer les émotions de l'enfant, et favoriser une bonne respiration, il utilise les techniques d'auto-massage utilisant des mouvements d'ouverture vers l'extérieur depuis l'axe corporel.
- afin d'apaiser le stress en utilisant des techniques de pression, de mouvements circulaires sur la ligne du diaphragme.

	 afin d'apaiser et de détendre l'enfant en utilisant des mouvements de lissage du visage partant de l'axe du corps, ramenant de la chaleur des mains sur les yeux avec des rythmes lents. afin de favoriser l'intégration du corps en 3 dimensions chez l'enfant en utilisant des manœuvres de relaxation complète du corps en intégrant des mouvements dorsaux au reste du corps
C10. Transmettre les techniques posturales de Yogaenfant en fonction du résultat attendus par les parents (libération des émotions, coordination, concentration, ancrage, recentrage, confiance en soi, équilibre physique et émotionnel) afin de leur permettre d'accompagner l'enfant dans la réponse à ses besoins.	Cr10.1. Les explications pédagogiques du candidat permettent aux parents d'assimiler les différentes techniques posturales de Yoga-enfant mettre en œuvre auprès de l'enfant en fonction des bienfaits souhaités. Cr10.2. Le candidat pratique et maîtrise les techniques posturales de yoga enfant : • favorisant la libération des émotions, il effectue des postures et mouvements partant de l'axe corporel en inspirant vers l'extérieur en expirant. • favorisant la coordination, il effectue des postures et mouvements en alternant les mouvements cotés gauche et les mouvements côté droit, il croise les mouvements sur l'axe corporel. • favorisant la concentration, il effectue des postures et mouvements allant de l'arrière vers l'avant du corps par rapport à son axe corporel • favorisant l'ancrage, le recentrage, la confiance en soi, l'équilibre physique et émotionnel, il effectue des postures et mouvements allant du haut vers le bas et inversement, par rapport à son axe. Il maîtrise l'équilibre corporel en fixant un point à l'horizon.

- C11. Animer la transmission des messages et des pratiques de manière ludique (cartes de jeux, écharpe de portage adaptée...), en permettant à chacun de s'exprimer, de libérer ses résistances et de partager ses expériences tout en adoptant soi-même une posture positive et sans jugements afin de créer une participation ouverte, collaborative et bienveillante.
- C12. Accompagner les participants de l'atelier de soutien à la parentalité à s'inscrire dans une dynamique de progrès, en s'assurant de la transformation des connaissances acquises en mises en pratique afin de leur permettre de se projeter dans de nouvelles relations avec leurs enfants et d'améliorer la collaboration parents/professionnels de la petite enfance.

- favorisant la circulation des énergies, il effectue des mouvements de torsions du corps, et des postures et mouvements dorsaux.
- favorisant l'apaisement, la détente, il effectue des postures au sol, le corps relâché et enroulé vers l'axe corporel.

Cr11. Le candidat guide les participants à s'exprimer dans le strict respect des autres en dehors de tout jugement partisan et en toute confidentialité.

Cr12.1. Les différentes techniques pédagogiques, d'accompagnement et de communication sont correctement transmises au cours de l'action afin de favoriser une dynamique de progrès du participant :

- Le candidat explique l'importance de faire un feedback sur ce qui a été mis en place par le participant dans son quotidien lors des ateliers suivants.
- Le candidat explique qu'il propose aux participants l'application mobile et tablette post-ateliers permettant aux participants de revoir ce qui a été appris, transmis lors des ateliers de soutien à la parentalité.
- Le candidat explique qu'il transmet des documents pédagogiques aux participants de l'ateliers de soutien à la parentalité afin de mettre en place ces ateliers dans son quotidien

C13. Prévenir et gérer les situations sensibles vécues lors des ateliers de soutien à la parentalité en identifiant les sources potentielles de situations difficiles et en agissant en faisant preuve d'adaptabilité, de flexibilité et d'agilité face aux personnalités difficiles afin de maintenir une ambiance sereine et constructive.

C14. Mesurer l'efficacité et la qualité des ateliers de soutien à la parentalité en analysant les retours des participants (à travers des échanges, des questionnaires...) et en évaluant les impacts des bénéfices de l'atelier sur les nouveaux comportements de la famille afin de les intégrer dans une démarche d'amélioration continue.

Cr12.2. Le candidat fait régulièrement le lien entre les compétences et connaissances transmises et le quotidien des familles de façon à ancrer les acquis.

- Le candidat explique qu'il reprend certains outils pédagogiques vus lors des ateliers précédents connus par le participant et le fait participer afin de s'assurer des connaissances transmises.
- Le candidat s'assure de la répétition des outils pédagogiques lors des ateliers, afin d'assurer un meilleur ancrage des connaissances pour le participant.

Cr13. Le candidat gère correctement les situations sensibles avec diplomatie et agilité.

- Le candidat précise l'importance de l'écoute active
- L'importance de la prise en compte des raisons motivant les réactions difficiles des participants
- Le candidat explique l'importance de laisser le participant libre d'expliquer son ressenti et ses émotions,
- Le candidat explique l'importance de coconstruire avec le participant la manière de répondre aux difficultés rencontrées et de s'approprier le mode de résolution.

Cr14. Les questionnaires de suivi (ou/et trames d'entretiens) conçus permettent d'évaluer de façon optimale la qualité des ateliers de soutien à la parentalité et permet aux familles de mettre en place ces actions dans leur quotidien. Les questionnaires intègrent des questions sur :

- L'adéquation des concepts transmis aux attentes
- L'identification des besoins non couverts
- Les points d'amélioration à prendre en compte pour la révision des ateliers

